

ASSO

ACTION DES SALARIÉ·E·S DU SECTEUR ASSOCIATIF



Asso en quelques mots

À Asso nous sommes un jeune syndicat, créé il y a 11 ans et depuis 2021 nous sommes 500 adhérent·es. La branche Asso Solidaires s'est créée parce que nous avons identifié des spécificités du secteur associatif, liées à une forme d'auto-exploitation. Les salarié·es du secteur associatif sont très attaché·es à la cause pour laquelle ils et elles travaillent, ce qui entraîne souvent un non respect des conditions de travail et comme nos employeurs sont souvent des bénévoles, eux-mêmes ont du mal à les appliquer. Il faut aussi savoir que le secteur associatif a longtemps été un laboratoire de la précarité, avec les emplois jeunes, les CUI CAE, qui sont des contrats d'insertion, pour finir la création des volontariats en service civique a remplacé pas mal d'emplois et tout ça sur fond de baisse de subventions aux associations...

Le fonctionnement

Asso Solidaires est un syndicat organisé en sections locales et syndicales, avec énormément d'adhérent·es isolé·es (géographiquement et/ou dans leur organisation). Pour ce qui est de la prise de décisions, elle se passe autour de l'assemblée générale annuelle. Le conseil syndical élu s'assure ensuite de leur mise en œuvre, et les commissions sectorielles ou thématiques (féminisme, antiraciste, dans le secteur de l'animation et de l'insertion) travaillent sur les différents sujets...

La branche de l'animation

Asso a beaucoup d'adhérent·es dans le secteur de l'animation, on y est représentatif depuis cette année avec Sud Santé sociaux et Sud Culture et médias. C'est une branche où nous portons de fortes revendications, notamment sur la question des salaires, d'ailleurs une mobilisation importante a eu lieu début décembre!

Commission juridique

Sur la question des conditions de travail, on a créé une commission au niveau national qui s'appelle « accompagnement syndical et juridique », par la suite beaucoup de sections ont créé leur permanence aussi. Il y a de très forts enjeux à être présent auprès des salarié·es dans les très petites associations, ces salarié·es n'ont pas d'instance représentative du personnel, encore une fois leurs employeurs sont, pour la plupart du temps, des bénévoles. On y retrouve très souvent une forte souffrance au travail et les risques organisationnels sont souvent peu pris en charge, avec de forts risques de surcharge de travail. On demande aux salarié·es de ces organisations d'être des militant·es, la pression financière est souvent très forte à cause des baisses de subventions et ce notamment avec la mise en place d'appels d'offres, au lieu de subventions de fonctionnement, ce qui met très concrètement en difficulté financière les associations!

Création : 2010 Nombre d'adhérent·es : 501 syndicat-asso.fr